



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2016

### Commune de Ladon (45270)

*L'an deux mille seize, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Albert FEVRIER, Maire de Ladon.*

**Présents** : Albert FEVRIER, Raphaël ALLEAU, Sandrine BLADY, Mireille CHAILLY, Frédéric GLAUME, Jean-Michel POULAIN, Gilbert BEAUVAIS, Jean-Michel CHAUVEAU, Nathalie BRISSET, Christian CHESNOY, Evelyne GERMAIN, Christine BRECIE-LEPLAT, Guy VASST.

**Pouvoir** : Stéphanie DENAES à Sandrine BLADY

**Secrétaire de séance** : Mireille CHAILLY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 19/05/2016.

#### 1. Construit maison HOUY :

La commune prend acte de la proposition concernant les abords des constructions à venir.

1. Le Conseil Municipal s'interroge quant à la pertinence des puisards au risque d'engorgement des terrains en cas de pluviométrie importante. Une vérification ou une étude a-t-elle été réalisée à ce sujet ?
2. Le cas échéant est-il possible que les mats de l'éclairage public soient de couleur verte (tous les nouveaux luminaires installés sur la commune, dont la rue du 24 novembre sont de couleur verte).
3. Les cheminements en stabilisé nécessitent un entretien fréquent et couteux (sachant que les traitements vont être interdits). Est-il possible qu'ils soient réalisés en enrobé ?

#### 2. Document unique :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la validation du 07 juin 2016 du document unique d'évaluation des risques professionnels et du plan d'actions.

#### 3. Dotations des amendes de police :

La commune envisage des travaux de sécurité subventionnés par les amendes de police, les trottoirs de la rue Michel Pillard et la création d'une voirie d'accès aux véhicules de secours dans le lotissement du château pour un montant total de 13 732€HT.

#### 4. Dotations voirie :

La commune envisage des travaux de voirie sur les routes communales subventionnés au programme correspondant pour un montant de 22 276€HT.

#### **5. Contrat Giraud et fils :**

Suite à la demande du gestionnaire du marché communal, le Conseil Municipal accepte l'arrêt du contrat au 30 juin 2016.

#### **6 Tarifs cantine :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs suivants à compter du 29 août 2016 suite à l'augmentation de 1.64% du prestataire :

- repas enfant : 3.35 €, par carte de 20 repas, soit 67 € la carte rose,
- repas exceptionnel : 4.70 € le ticket vert,
- repas adulte : 4.20 €, par carte de 20 repas, soit 84 € la carte bleue.

#### **7 Fourrière départementale :**

Vu le courrier du président de l'Association des Maires du Loiret en date du 15 juin 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de création d'un syndicat mixte de niveau départemental compétent en matière de fourrière animale. La commune fait part de son adhésion.

#### **8 Approbation des rapports annuels de l'assainissement et de l'eau :**

Après présentation par le maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les R.P.Q.S. Eau et Assainissement 2015 du délégataire et du maire.

#### **9 Demande de la poste :**

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la deuxième demande de mise à disposition d'un local communal pour la pause méridienne d'agents de La Poste.

#### **10 Travaux salle polyvalente et église:**

Le maire informe l'assemblée du suivi des démarches de mises en œuvre pour la remise en état du sol parquet, du carrelage, de l'électricité et des retouches de peinture. Ainsi que le brûleur de la chaudière de l'église. Les devis s'élèvent à environ 140 000€ TTC. L'expert de l'assurance est passé le 23 juin 2016 pour établir un dossier, nous attendons le retour des montants accordés pour faire une demande de complément au Conseil Départemental et Conseil Régional voir également l'Etat.

#### **11 Situation suite aux inondations :**

Le maire informe que les inondations nous ont tous affectées, mais bien sûr pas à la hauteur des familles concernées et fortement impactées. Nous avons tout fait ce qui était possible dans l'instant, pour rendre plus facile matériellement dans l'immédiat à ces familles. Trente-deux familles ont été sinistrées, une dizaine a été relogée.

La commune a demandé la reconnaissance de catastrophe naturelle dont un avis favorable a été pris par arrêté du Préfet.

Les demandes des sinistrés par l'établissement de dossiers ont été envoyées en préfecture concernant l'aide de l'état.

Auprès de la CAF pour les familles avec enfants correspondant aux critères d'attributions.

Auprès de la CCI pour les entreprises avec salariés.

Les agriculteurs doivent se mettre en rapport avec la chambre d'agriculture, Un référent est à leur écoute.

Les commerçants et les artisans doivent se mettre en rapport avec le RSI.  
Le maire fait part que les familles peuvent contacter leur mutuelle, leur comité d'entreprise, leur caisse de retraite, tous les organismes auxquels elles sont affiliées.

Pour les familles relogées dont les assurances ne prennent pas en charge le loyer, les dossiers seront montés par la commune avant fin juillet.

Nous avons instauré un gardiennage sur le quartier, la nuit pendant une dizaine de jours.

Des bennes à ordures ont été mises à disposition pour les sinistrés.

Des personnes ont pu prendre des repas au restaurant scolaire pendant une semaine.

Un accès en fond de lotissement a été réalisé.

Coût du gardiennage environ 5000€.

Dépôt des bennes 800€ x 7 (un entretien sera demandé au SICTOM pour un rabais sur le prix).

Le maire fait part qu'il a assisté à l'assemblée du SIVLO le 27 juin 2016, les inondations ont été largement commentées, un courrier a été envoyé aux sinistrés par le SIVLO. Mercredi 29 juin, le Maire a rendez-vous avec le Président pour une réunion constructive pour faire en sorte que des solutions soient trouvées rapidement pour que les sinistrés retrouvent la sérénité.

#### **12 Réflexion du quartier de la Motte :**

Le Maire informe qu'une demande d'étude va être demandée auprès du cabinet d'ECMO en relation avec les inondations pour le quartier de la Motte, route de Bellegarde et l'entreprise Toutenkamion.

#### **13 Affaires diverses:**

Les rapports d'activités du SICTOM sont distribués pour information aux membres de l'assemblée.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30*

Le Conseil Municipal,

Le Maire,

